



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires étrangères
et européennes, de la Défense, de la
Coopération et du Commerce extérieur

(s.) Claude Wiseler
Luxembourg, le 27.10.2025

Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 27 octobre 2025

Objet : Question parlementaire n° 2950 du 29 septembre 2025 de Monsieur le Député Franz Fayot concernant « Entrée en vigueur de l'accord BBNJ et implications pour le Luxembourg ».

Madame la Ministre,

En date du 29 septembre 2025, la question parlementaire sous rubrique a été transmise pour compétence conjointe du Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, du Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité et du Ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme.

Je vous saurais gré de bien vouloir demander à Monsieur le Président de la Chambre des Députés d'accorder un délai de réponse supplémentaire jusqu'au vendredi 21 novembre 2025 aux Ministres impliqués dans l'élaboration de la réponse, étant donné qu'il s'agit de multiples questions qui nécessitent la collecte d'éléments à travers une coordination interministérielle.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre des Affaires étrangères et du
Commerce extérieur

(s.) Xavier BETTEL

